

Nanterre, lundi 9 juillet 2018.

242 M€ d'aides attribuées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour la qualité de l'eau.

Réunie le 5 juillet, la commission des aides de l'Agence de l'eau Seine-Normandie a examiné près de 600 projets pour **un montant d'aides total de 242 M€**.

Les actions soutenues s'inscrivent dans l'objectif de reconquérir le « bon état » de l'eau. De 2009 à 2015, l'état écologique des rivières a ainsi progressé de plus de 2,5 points en moyenne par an, passant de 23 à 39 % de masse d'eau en bon état. L'objectif visé maintenant est de 62% en 2021, soit une progression moyenne annuelle de près de 4 points. Pour cela, l'Agence de l'eau accompagne techniquement et financièrement les collectivités territoriales, les entreprises, les agriculteurs, et les associations qui engagent des actions pour améliorer la qualité de l'eau et les milieux aquatiques avec un budget annuel d'aides de l'ordre de 800 M€.

Au cours de la commission du 5 juillet, **177 M€** d'aides à des travaux d'investissement ont été apportées aux collectivités pour épurer les eaux usées de 125 000 habitants, ainsi que pour créer ou moderniser 127 km de réseaux d'assainissement.

Un soutien financier de **18 M€** a été accordé à près de 180 projets consacrés aux milieux aquatiques pour :

- ◆ supprimer, abaisser, aménager 50 seuils afin de favoriser la continuité écologique des cours d'eau ;
- ◆ renaturer et restaurer près de 400 km de rivières ;
- ◆ assurer la restauration et la maîtrise foncière de plus de 300 ha de zones humides.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie donne également son feu vert pour **11M€** d'aides en faveur de la protection des captages d'eau et des ressources souterraines. Ces financements soutiennent les démarches collectives et les investissements des agriculteurs. Ils concernent par exemple l'achat de matériel de désherbage, pour éviter le recours aux herbicides et la restauration des prairies, et couverts herbacés. Enfin, l'Agence finance l'évolution des systèmes de cultures en faveur d'une agriculture biologique, d'élevages extensifs,...

Cet accompagnement de la transition écologique agricole s'inscrit aussi dans la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine Normandie.

La commission des aides du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie se tient tous les 2 mois pour attribuer les aides conformément au programme voté par le comité de bassin, « parlement de l'eau » à l'échelle du bassin hydrographique. Elle est composée de 16 administrateurs de l'Agence, représentants des collectivités territoriales, des usagers, de l'Etat et du personnel de l'agence. Elle est présidée par Alain Vicaud, représentant des usagers au sein de conseil d'administration de l'Agence..

La prochaine commission des aides se tiendra le 10 octobre prochain.

CONTACT PRESSE

Marie-Anne Petit-Andriana 06 61 58 91 74

petit.marie-anne@aesn.fr

Suivez nous sur twitter @seine_normandie